



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue **le lundi 3 juin 2024, à 19 h30** au Centre Communautaire du Manège Militaire, sis au 563, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Karrie Parent, Samantha Hartwell, Corey Strapps et Marc Bilodeau, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Denis Savage, selon les dispositions du Code Municipal.

La conseillère Vanessa Chapman est absente.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Louise Brière, est présente.

**1. Ouverture de la séance ordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 36.

**2. Adoption de l'ordre du jour du 3 juin 2024**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Samantha Hartwell,  
APPUYÉ PAR le conseiller Marc Bilodeau,

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 juin 2024.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 3 juin 2024
3. Adoption du procès-verbal français de la séance ordinaire du 6 mai 2024 et de la séance extraordinaire du 21 mai 2024.
4. 1<sup>re</sup> période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
  - 7.1 Ressources humaines
  - 7.2 Sécurité publique
  - 7.3 Travaux publics
  - 7.4 Urbanisme et Développement
  - 7.5 Loisir, sport et culture
8. Affaires nouvelles
  - 8.1 Liste des comptes du mois
  - 8.2 Dépôt du rapport du maire sur la situation financière 2022
  - 8.3 Maire suppléant et autorisation de signature bancaire
  - 8.4 Modification des heures d'ouverture du bureau municipal
  - 8.5 Embauche d'un journalier-conducteur
  - 8.6 Appui - Demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec
  - 8.7 Réparation du camion Western Star
  - 8.8 Contrat pour concassage de matériaux granulaires
  - 8.9 Travaux de maçonnerie – porte CCMM
  - 8.10 Soumissions pour l'achat d'asphalte
  - 8.11 Soumissions pour la pose d'asphalte
  - 8.12 Contrat - construction du toit du chapiteau
  - 8.13 Demandes de l'Association Athlétique pour la fête du Canada 2024
  - 8.14 Demande de fermeture de la rue Main pour le défilé de la fête du Canada 2024
  - 8.15 Autorisation Marché public
  - 8.16 Autorisation d'échantillonnage – Maladie de Lyme
9. Législation
10. 2<sup>e</sup> période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)

2024-06-118



No de résolution  
ou annotation

11. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Mardi 3 juillet 2024, à 19 h 30 au Centre Communautaire Manège Militaire sise au 563, rue Main, à Bury.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**3. Adoption du procès-verbal français de la séance ordinaire du 6 mai 2024 et de la séance extraordinaire du 21 mai 2024.**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marc Bilodeau,  
APPUYÉ PAR la conseillère Samantha Hartwell,

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal français de la séance ordinaire du 6 mai 2024.

Le maire Denis Savage exerce son droit de veto au point no 4 de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 mai 2024 et reporte l'adoption de ce procès-verbal.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**4. 1re période de questions du public (questions générales)**

Les citoyens présents à l'assemblée font part de commentaires et posent des questions d'ordre général.

**5. Dépôt de la correspondance du mois**

La directrice générale et greffière-trésorière fait mention que la correspondance du mois fût déposée au conseil.

**6. Rapport du maire**

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

**7. Rapports des comités**

**7.1 Administration**

**7.2 Sécurité publique**

**7.3 Travaux publics**

**7.4 Urbanisme et Environnement**

**7.5 Loisirs, sport et culture**

**8 Affaires nouvelles**

*Le conseiller Marc Bilodeau quitte la salle et il est absent lors du vote.*

**8.1 Liste des comptes du mois**

ATTENDU QUE la directrice générale, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'elle a autorisées ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Samantha Hartwell,  
APPUYÉ PAR la conseillère Karrie Parent,

2024-06-119

2024-06-120



No de résolution  
ou annotation

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 319 963.94 \$.

QUE le rapport soit classé sous le numéro 05-2024 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.2 Dépôt du rapport du maire sur la situation financière 2022**

Le conseil municipal prend acte du dépôt du rapport du maire sur la situation financière 2022.

*Le conseiller Marc Bilodeau reprend son siège.*

**8.3 Maire suppléant et autorisation de signature bancaire**

2024-06-121

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier la rotation pour la nomination du maire suppléant à la suite de la démission du conseiller Alain Villemure ;

ATTENDU QUE le conseiller Corey Strapps sera le prochain maire suppléant à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Karrie Parent,  
APPUYÉ PAR le conseiller Marc Bilodeau,

ET RÉSOLU que le conseiller Corey Strapps soit le maire suppléant du 1<sup>er</sup> juin 2024 à février 2025 et M. Marc Bilodeau de mars 2025 à octobre 2026

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.4 Modification des heures d'ouverture du bureau municipal**

2024-06-122

ATTENDU QU'à la suite de la signature de la nouvelle convention collection il y a lieu d'effectuer une modification aux heures d'ouverture du bureau municipal ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Karrie Parent,  
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU qu'à compter de la semaine du 17 juin 2024, les heures d'ouverture du bureau municipal seront :

- Lundi - 8 : 00 à midi et de 13 : 00 à 16 : 00
- Mardi - 8 : 00 à midi et de 13 : 00 à 16 : 00
- Mercredi - 8 : 00 à midi et de 13 : 00 à 16 : 00
- Jeudi – fermé
- Vendredi - 8 : 00 à midi

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.5 Embauche d'un journalier-conducteur**

2024-06-123

ATTENDU QU'il y a lieu de pourvoir le poste vacant de journalier-conducteur ;



No de résolution  
ou annotation

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un affichage, procédure établie selon la convention collective en vigueur ;

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,  
APPUYÉ PAR la conseillère Samantha Hartwell,

ET RÉSOLU QUE M. Grant MacLeod soit embauché à titre de journalier-conducteur au salaire et aux conditions prévues dans la convention collective en vigueur.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

### **8.6 Appui - Demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec**

2024-06-124

ATTENDU QUE la demande d'appui de la Municipalité d'Upton, par la résolution numéro 2024-04-81, pour la demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec ;

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, le gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la Sûreté du Québec (SQ);

ATTENDU QUE les municipalités locales doivent déboursier 50 % des coûts pour le service de la SQ selon le règlement prévu à cet effet;

ATTENDU QUE le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître;

ATTENDU QUE les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la SQ;

ATTENDU QUE les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée;

ATTENDU QUE le taux de taxe de la SQ est actuellement déterminé de manière unilatérale, sans consultation ni prise en compte des besoins et des capacités financières des municipalités;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Karrie Parent,  
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU de demander formellement au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec;

DE transmettre la présente résolution aux instances suivantes, soit au ministère des Affaires municipales, au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec, au député de Mégantic, monsieur François Jacques, à la MRC du Haut-Saint-François, à l'Association des directeurs municipaux du Québec, à la Fédération des municipalités du Québec, à l'Union des municipalités du Québec, aux MRC et Municipalités du Québec.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

### **8.7 Réparation du camion Western Star**

2024-06-125

ATTENDU QUE des réparations sont nécessaires sur le camion Western Star 2013 ;



No de résolution  
ou annotation

ATTENDU QUE ce camion fait partie de la flotte de véhicules municipaux et qu'il est essentiel au maintien des services dispensés par les travaux publics ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux (2) soumissions :

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marc Bilodeau,  
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte la soumission de Mécanique TDR, au montant de 7 234,00 \$, taxes en sus.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

2024-06-126

### **8.8 Contrat pour concassage de matériaux granulaires**

ATTENDU QUE la Municipalité de Bury désire se constituer une réserve de gravier dans le site situé sur le chemin Long Swamp dont elle est propriétaire ;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le concassage de 10 000 tonnes de gravier 0,3/4 ;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Samantha Hartwell,  
APPUYÉ PAR la conseillère Karrie Parent,

ET RÉSOLU D'accorder le contrat de concassage de gravier selon la soumission déposée par Excavation Stéphane Nadeau, au prix de 5,75 \$ la tonne métrique, plus taxes et les frais de déplacement de la machinerie pour un montant de 3 000 \$, plus taxes.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

2024-06-127

### **8.9 Travaux de maçonnerie – porte CCMM**

ATTENDU QUE des travaux de maçonnerie sont nécessaires afin de corriger les briques au-dessus de la porte du Centre Communautaire du Manège Militaire ;

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a reçu deux (2) offres pour lesdits travaux ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Samantha Hartwell,  
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU d'accepter la soumission de Maçon QC pour les travaux de maçonnerie du Centre communautaire du Manège militaire, au montant de 1 778.20 \$, plus taxes.

QUE ce montant soit pris à même les sommes reçues ou à recevoir en lien avec le programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

2024-06-128

### **8.10 Soumissions pour l'achat d'asphalte**

ATTENDU QUE la municipalité aura accès à une subvention pour le pavage en 2025 ;



No de résolution  
ou annotation

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite effectuer le pavage considéré urgent ;

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a reçu des offres de prix pour l'achat d'asphalte auprès de deux (2) fournisseurs ;

ATTENDU QUE ces offres s'inscrivent comme suit :

ENTREPRENEUR	PRIX	TPS	TVQ	TOTAL
DJL	111.08 \$ La tonne métrique (TM), plus taxes	5.55 \$	11.08 \$	127.71 \$ La tonne métrique (TM)
Colas Québec	111.35 \$ La tonne métrique (TM), plus taxes	5.57 \$	11.11 \$	128.03 \$ La tonne métrique (TM)

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,  
APPUYÉ PAR la conseillère Samantha Hartwell,

ET RÉSOLU d'accepter la soumission de Construction DJL inc., au montant de 111.08 \$/TM, taxes en sus.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**8.11 Soumissions pour la pose d'asphalte**

2024-06-129

ATTENDU QUE la municipalité aura accès à une subvention pour le pavage en 2025 ;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite effectuer le pavage considéré urgent ;

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a reçu des offres de prix pour la pose d'asphalte, incluant le transport ;

ATTENDU QUE ces offres s'inscrivent comme suit :

ENTREPRENEUR	PRIX	TPS	TVQ	TOTAL
Pavage des Cantons inc.	12 465.90 \$	623.30 \$	1 243.47 \$	14 332.67 \$

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,  
APPUYÉ PAR la conseillère Samantha Hartwell,

ET RÉSOLU d'accepter la soumission de Pavage des Cantons inc., pour la pose de l'asphalte incluant le transport, au montant de 12 465.90 \$, taxes en sus pour l'installation de 162 tonnes d'asphalte.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

*La conseillère Karrie Parent déclare un intérêt et se retire.*

**8.12 Contrat - construction du toit du chapiteau**

2024-06-130

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour la construction du toit du chapiteau localisé au parc Memorial ;



No de résolution  
ou annotation

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Marc Bilodeau,  
APPUYÉ PAR la conseillère Samantha Hartwell,

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte l'offre de Construction Brookbury pour la construction du toit du chapiteau, au montant de 29 000.00\$, plus taxes

QU'un montant de 19 605.80\$, soit pris à même le fond de surplus accumulés réservés, qu'un montant de 5 591.20\$ soit pris à même le fond de frais de parc accumulés.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

*La conseillère Karrie reprend son siège.*

2024-06-131

**8.13 Demandes de l'Association Athlétique pour la fête du Canada 2024**

ATTENDU QUE l'Association Athlétique de Bury procédera à l'organisation de la fête du Canada 29 juin prochain ;

ATTENDU QUE l'appui de la Municipalité de Bury est requis comme par les années passées ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,  
APPUYÉ PAR le conseiller Marc Bilodeau,

D'autoriser une contribution financière de 3 500 \$ pour aider à défrayer les coûts de sécurité dans le parc Mémorial lors de la fête du Canada.

D'autoriser les pompiers à participer à l'évènement sur une base volontaire.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

2024-06-132

**8.14 Demande de fermeture de la rue Main pour le défilé de la fête du Canada 2024.**

ATTENDU QUE l'Association Athlétique de Bury procédera à l'organisation de la fête du Canada le 29 juin, prochain ;

ATTENDU QUE l'appui de la Municipalité de Bury est requis comme par les années passées ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Karrie Parent,  
APPUYÉ PAR la conseillère Samantha Hartwell,

ET RÉSOLU DE permettre la fermeture de la rue Main, à l'intersection des rues McIver et route 214, jusqu'au bureau municipal, sis au 528 rue Main, samedi 29 juin 2024, entre 11h00 et 13h30 et d'en aviser la Sureté du Québec.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

2024-06-133

**8.15 Autorisation Marché public**

ATTENDU QUE la municipalité tiendra un Marché public où il sera permis de consommer des boissons alcoolisées ;



No de résolution  
ou annotation

ATTENDU QUE selon l'article 137 du règlement 444-2023 « Règlement général uniformisé sur le territoire de la MRC du HSF abrogeant le règlement 414-2019 et 414-1-2019 » :

*Il est défendu à toute personne de consommer ou d'avoir en sa possession un contenant de boisson alcoolisée dont l'ouverture n'est pas scellée dans toute place publique de la municipalité, sauf à l'occasion d'une activité spéciale pour laquelle la municipalité a prêté ou loué la place publique ou à l'occasion d'un événement pour lequel un permis d'alcool est délivré par la Régie des permis d'alcool du Québec.*

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Samantha Hartwell,  
APPUYÉ PAR la conseillère Karrie Parent,

ET RÉSOLU que le conseil municipal autorise, pour le 7 septembre 2024, de 10 : 00 à 16 : 00, que des boissons alcoolisées soient consommées au parc Mémorial ainsi qu'à l'intérieur du Centre Communautaire Manège Militaire.

#### **ADOPTÉ UNANIMEMENT**

#### **8.16 Autorisation d'échantillonnage – Maladie de Lyme**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Karrie Parent,  
APPUYÉ PAR la conseillère Samantha Hartwell,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal autorise l'équipe de recherche de l'Université de Montréal, en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec, à effectuer un échantillonnage dans le cadre du programme québécois de surveillance intégrée de la maladie de Lyme.

#### **ADOPTÉ UNANIMEMENT**

### **9 Législation**

#### **10 2e période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)**

Les citoyens présents à l'assemblée font part de commentaires et posent des questions reliées à l'ordre du jour.

#### **11. Levée de l'assemblée**

Le conseiller Corey Strapps propose la levée de l'assemblée, il est 21 h 52.

**La prochaine séance ordinaire se tiendra le mardi 3 juillet 2024, à 19 h 30 au Centre Communautaire Manège Militaire sise au 563, rue Main, à Bury.**

#### **Certificat de crédits suffisants :**

Je soussignée, Louise Brière, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer

2024-06-134

2024-06-135



No de résolution  
ou annotation

dans les résolutions numéro : 2024-06-120, 2024-06-125, 2024-06-126, 2024-06-127, 2024-06-128, 2024-06-129, 2024-06-130, 2024-06-131

Signé ce 4 juin 2024.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Denis Savage'.

Denis Savage  
Maire

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Louise Brière'.

Louise Brière  
Directrice générale et greffière-trésorière